



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 4 juillet 2014

Le quatre juillet deux mil quatorze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, BERT, ETCHART, LOQUET, PALIS, et POLHER et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, HILLOOU, LACOSTE-PÉDELABORDE, LETARGUA, MARGNAC et SALEFRANQUE.

Secrétaire de séance élue : Mme LOQUET.

04-07-2014-07

OBJET : MISE EN ŒUVRE DU PEDT 2014-2015.

Le Maire propose à l'Assemblée que la nouvelle organisation des animations du P.E.D.T. se fera en collaboration avec le Centre social Lo Solan de Mourenx, en concertation avec l'équipe enseignante, et avec le renfort de M. Jean-Christophe Chamalbide.

Aussi, il propose que plusieurs des intervenants extérieurs de l'année scolaire 2013-2014 soient reconduits pour la prochaine année scolaire 2014-2015.

Le conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE de collaborer avec le Centre social Lo Solan de Mourenx, en concertation avec l'équipe enseignante, et avec le renfort de M. Jean-Christophe Chamalbide.

de reconduire les intervenants extérieurs de l'année scolaire 2013-2014 pour la prochaine année scolaire 2014-2015.

AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
Le Maire,

Jacques CLAVÉ